

Convocation à l'Assemblée Générale du jeudi 12 février 2026 à 18h00

L'Assemblée générale de l'association aura lieu le jeudi 12 février 2026.
Les adhérents, et leurs amis cinéphiles, sont attendus à partir de 18h00, pour
l'émargement, au cinéma Alticiné

Les Cramés de la Bobine ont besoin de vous !

*Le bon fonctionnement de l'association demande des compétences et beaucoup de bonne volonté.
Si vous êtes motivés, disposez d'un peu de temps et êtes prêts à le consacrer (bénévolement) pour aider, de façon régulière (par exemple, pour la présentation d'un film de la programmation et l'animation du débat, ou encore pour la rédaction d'un article destiné au Blog ...), n'hésitez pas à nous le dire.*

Nous vous accueillerons à bras ouverts !

La soirée se déroulera en trois temps :

1/ L'assemblée générale, à 18h15

* *Ordre du jour :*

Accueil

Présentation du rapport moral,

Présentation des comptes de l'exercice 2025,

Cotisation 2026,

Conseil d'administration 2026 : sorties, renouvellements de mandat, candidatures de nouveaux administrateurs,

Débats sur les interventions précédentes

Vote par les adhérents à jour de leur cotisation

* *Résolutions soumises au vote :*

Résolution n°1 : L'assemblée générale approuve le rapport moral présenté par la vice-présidente.

Résolution n°2 : L'assemblée générale déclare approuver le bilan vérifié, tel que présenté et donne quitus au trésorier.

Résolution n°3 : L'assemblée générale décide de maintenir, pour 2026, le montant minimum de la cotisation à trois niveaux : 20 euros pour la cotisation normale, 10 euros pour la cotisation réduite (étudiants de moins de 25 ans et chômeurs) et à partir de 25,00 euros pour l'option de soutien.

Résolution n°4 : L'assemblée générale prenant acte des sorties du Conseil d'administration décide de renouveler le mandat des administrateurs non sortants.

Résolution n°5 : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la candidature au Conseil d'administration de Claude Sabatier, procède à l'élection de l'intéressé en tant que nouveau membre du Conseil d'administration.

* *Documents annexes :*

Pouvoir à confier à un autre adhérent, en votre absence au jour de l'assemblée

Conseil d'administration issu de l'assemblée générale du 23 janvier 2025

Liste des administrateurs non sortants

^_2/ Le buffet et participation au palmarès des films 2025 du mardi, à 19h30

Vous pourrez profiter d'un en-cas (pizza, dessert, fruits et boisson) pour donner votre avis, si vous le souhaitez, sur les films du mardi projetés l'année dernière.

Pour participer à la détermination du palmarès du public, remettez, lors du buffet, votre bulletin de vote complété.

Bulletin de vote pour palmarès des films 2025 du "mardi"

^_3/ La projection, en avant-première, du film de Maryam Toureiri. Rue Méliès à 20h30

Touzan, Rue Malaga, a 20150

Les cotisations peuvent être réglées auprès de nos trésoriers François Conan ou Muriel Toumanoff, ou déposées à la caisse de l'AlTiCiné sous enveloppe à l'attention des "Cramés de la bobine".

Si l'une de vos coordonnées a changé il vaut mieux remplir un bulletin d'adhésion (pour le téléphone indiquez de préférence le numéro de mobile ce qui nous permettra de vous faire parvenir par SMS certaines informations).

bulletin d'adhésion

Cramés de la bobine

6 rue du Port, 45200, Montargis

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)

